

LE JOURNAL DE RUMIGNY...en Picardie

Bulletin d'information municipale

Numéro 8

mars 2016

EDITORIAL

Après douze années de bons et loyaux services à la présidence du Comité des fêtes de Rumigny, Roger ASSELIN a cédé sa place le 16 janvier dernier à Corinne BLANGER.

Roger a su construire une belle équipe de bénévoles au sein de laquelle l'amitié et la bonne humeur ont aujourd'hui toute leur place.

Il a transmis à Corinne une association en bonne santé : la situation financière du Comité est saine. Pourtant, la réderie annuelle est bien souvent la seule animation qui dégage un bénéfice ! Toujours soucieux des comptes de l'association, il a su organiser adroitement des événements dont l'équilibre financier est difficile à obtenir, tels que les soirées théâtre ou œnologie, tout en modérant le tarif des entrées. Et c'est en accord avec son bureau qu'il a décidé l'organisation d'autres animations déficitaires, comme la journée « environnement » ou le concours de boules du 14 juillet.



Roger a régulièrement réinvesti les bénéfices du Comité dans du matériel plus performant, afin d'améliorer la qualité des prestations et le confort des membres et des participants.

Rappelons que le Comité des Fêtes de Rumigny ne bénéficie d'aucune subvention. En revanche, la commune lui confie depuis de nombreuses années la préparation du repas annuel des aînés et lui alloue un budget de 25 euros par convive. Mais le Comité a la responsabilité d'optimiser les dépenses (achats d'aliments, boissons, décorations, orchestre,...), afin de respecter cette dotation. Il y est parvenu en janvier dernier, sans pour autant réduire la qualité des prestations !

Merci à toi, Roger, pour ta disponibilité, ton sens des responsabilités, et l'esprit de camaraderie avec lequel tu as encadré la fine équipe du Comité pendant toutes ces années !

Votre Maire, Dominique EVRARD

LA COMMUNE EQUIPEE POUR LE DENEIGEMENT

Les routes départementales qui traversent Rumigny ne figurent pas dans le plan de déneigement du département de la Somme. C'est pourquoi la commune a sollicité Alain Gest, Président d'Amiens Métropole, afin que soit mis en place un dispositif spécifique.

C'est chose faite aujourd'hui :

- Amiens Métropole a fourni une lame de déneigement, dont l'utilisation sera partagée entre les communes de Grattepanche et de Rumigny,
- Une convention a été passée avec David VASSEUR, agriculteur à Rumigny, à qui la commune confie le soin d'équiper un tracteur avec cette lame pour procéder au déneigement.



Un bel outil à notre disposition !

Le tarif de rémunération retenu est celui du barème d'entraide avec ses majorations établi pour l'année 2015. La lame lui avait été confiée pour l'hiver. Elle sera remise dans les ateliers communaux.

Il reste à établir une convention entre les communes de Rumigny et Grattepanche et le Département de la Somme, pour que ce dernier rembourse aux communes les prestations portant sur les routes départementales et qu'elles auront réglées à l'agriculteur. Les communes garderont à leur charge le déneigement des voies communales.

Dominique EVRARD



Réunion du Conseil Municipal du 25 janvier.

Une étude diagnostique de la salle des fêtes sera prochainement effectuée. Elle comportera un bilan sanitaire et architectural du bâtiment ainsi qu'une étude architecturale sur les évolutions proposées et une estimation financière.

Suite à une visite de Mme D'Halluin, représentant le Département et de M Andrieux, représentant les Courriers Automobiles Picards, il apparaît que notre Commune est celle qui possède le plus d'arrêts de bus, ce qui, selon ces derniers, est une anomalie. De plus, trois de ces arrêts se situent dans des zones inappropriées à la sécurité. Ils seront donc déplacés.

La modification des statuts d'Amiens Métropole permettra la création d'une centrale d'achats en vue de conclure des passations de marché ou d'accords-cadres travaux, de fournitures ou de services. Amiens Métropole serait gestionnaire de cette centrale d'achats financièrement bénéfique aux différentes communes de l'agglomération.

Réunion du Conseil Municipal du 21 mars.

Un délai supplémentaire est accordé pour le dépôt de l'agenda d'accessibilité des établissements recevant du public ainsi qu'une période supplémentaire de trois ans pour la réalisation des aménagements de mise en accessibilité.

Le budget 2016 s'équilibre en dépenses et en recettes à 433 206 euros pour la section de fonctionnement et à 100 861 euros pour la section d'investissement.

Pour la fiscalité directe locale, le Conseil Municipal a voté le maintien de taux identiques à ceux de 2015 et 2014. Taxe d'habitation : 16,25%, foncier bâti : 21,26%, foncier non bâti : 49,67%. Le produit fiscal attendu étant de 180 502 euros. Le résultat de l'exercice 2015 s'élève à 2197,93 euros, en diminution par rapport aux années précédentes. La baisse des dotations de l'Etat réduisant considérablement les budgets, il sera peut être nécessaire de revoir les taux communaux dans les années futures.

Marie-Claude BOUTIN

DES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

La mise en œuvre de graviers dans la « ruelle »



Une invitation au raccourci

Les employés communaux ont nettoyé cette petite voie piétonne, et y ont répandu les graviers récupérés lors du rabotage de chaussée effectué par Amiens Métropole autour du giratoire. Des matériaux qui n'ont donc rien coûté à la commune!

Le changement des branchements d'eau



Amiens Métropole a achevé le changement des branchements d'eau des rues d'Amiens, du Carillon et de la grande rue du Quai. Les riverains sont donc tous alimentés par une conduite plus récente. Les vieilles canalisations des années 30 sont abandonnées. Il est vrai qu'elles portaient en dentelle !



Les vieilles conduites ont fait leur temps !

Le contrôle des « hydrants »

La commune a fait procéder au contrôle des « hydrants » : poteaux incendie ou bouches incendie de la commune.

Ce contrôle des points d'eau ne relève pas de la compétence du Service Départemental d'Incendie et de Secours, mais de celle du Maire.

Le respect des normes de fonctionnement des points d'eau, notamment des hydrants (60 m³/h à la pression d'1 bar pendant 2 heures) est un impératif technique de la responsabilité de la commune.

Au bilan, les 14 appareils de la commune ont été déclarés conformes, le plus faible débit mesuré étant de 70 m³/h.

DES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Les travaux d'aménagement du giratoire sont pratiquement terminés : Terrassements, pose de bordures et de pavés, enrobés sont terminés. Mais il reste l'aménagement paysager pour lequel une étude réalisée par Amiens Métropole nous sera présentée prochainement.



Un travail de qualité !



Dominique EVRARD

NOËL DU SIVU (de la crèche)

Les enfants de la crèche étaient ravis de voir le père Noël s'arrêter à la salle des fêtes d'Hébecourt le 11 décembre 2015 avec une hotte bien remplie de cadeaux.

Véronique DUQUESNE



NOËL DE LA COMMUNE

Quel succès, d'abord pour le clown Joël, puis pour le père Noël, lors de l'animation proposée par le conseil municipal le samedi 12 décembre dernier, devant des spectateurs (petits et grands) émerveillés !



Joël DUFRESNE est presque un habitué des animations de la commune. Souvenons nous de sa balade en triporteur le soir du 13 juillet 2014 !



Le Père Noël sait s'organiser : Il est arrivé juste à la fin du spectacle de Joël !



Des cadeaux pour tous les enfants. Merci aux conseillers municipaux pour le goûter qui a conclu l'après-midi.

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS DU VILLAGE

Pour la seconde année consécutive, le Conseil Municipal avait invité (le 5 février dernier) les nouveaux habitants de la commune à se rencontrer, à l'étage de la mairie. C'est dans une saine ambiance qu'ils ont pu échanger avec les acteurs de la vie associative communale. Si certains se sont déclarés intéressés par le tennis de table, d'autres sont prêts à découvrir le billard qui sommeille à l'étage de la cantine de l'école.



Sans compter les adeptes de la gym ou de la zumba, qui ont déjà intégré les joyeuses équipes menées par Nadine et Aurélie, et les amateurs de festivités qui sont prêts à rejoindre l'équipe du Comité des fêtes.

Une chose est certaine : tous ont été séduits par l'exposé de Bernard GALTIER, qui a déployé les multiples opportunités offertes par la bibliothèque communale.



C'est d'ailleurs au milieu des livres que les enfants s'étaient retrouvés pendant les présentations. Mais quand l'heure des petits fours a sonné, les nourritures spirituelles ont laissé la place aux nourritures terrestres. Il est vrai que les conseillères municipales avaient mis les petits plats dans les grands...

...Et vers 23 heures, l'ambiance était encore à la fête !



LE SIVOMA 40 ANS



Chaque année, Dominique DHORNE, Président du SIVOM, organise un « verre de l'amitié » à l'attention du personnel et des membres du comité syndical. L'événement avait lieu cette année le 29 janvier à la salle des fêtes de Rumigny, en présence de Daniel PARISOT, vice-président chargé de l'aide sociale, et de Patrick DESSEAUX, vice-président chargé de la voirie.

L'événement avait un caractère particulier, puisque le SIVOM fête cette année ses 40 ans !



AU SIVOM DE BOVES

Le SIVOM de Boves est l'un des syndicats dont la commune de Rumigny fait partie. Ses deux compétences sont l'aide sociale et la voirie.

Le SIVOM de Boves et l'aide sociale :



L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA)

Le SIVOM est le service conventionné par le Conseil Départemental de la Somme, ayant pour mission la mise en place et le suivi de cette aide qui s'adresse aux personnes rencontrant des difficultés pour accomplir les gestes essentiels de la vie courante. Après une évaluation à domicile de la dépendance du demandeur (à l'aide la grille AGGIR), une demande d'aide peut être effectuée auprès de la caisse de retraite ou du Conseil Général. En fonction du type d'aide obtenu, le bénéficiaire dépendra du service prestataire ou du service mandataire.

LE SERVICE PRESTATAIRE

Ce service consiste à mettre une aide à domicile à la disposition des personnes retraitées ou handicapées.

En fonction du niveau de dépendance, des heures d'aide ménagère peuvent être accordées par les caisses de retraite. Une participation financière horaire reste à la charge du bénéficiaire en fonction de ses revenus.

Le SIVOM intervient également dans le cadre de sortie d'hôpital sur une durée limitée, missionné par des organismes de mutuelles. Dans ce cas, le SIVOM est l'employeur de l'aide à domicile. Le bénéficiaire peut bénéficier de déductions fiscales.

Dominique DHORNE, Président du SIVOM de Boves

LE SERVICE MANDATAIRE

La personne bénéficiant de ce service est l'employeur de son aide à domicile.

Le SIVOM a pour mission d'aider les personnes âgées ou handicapées dans leurs démarches pour le recrutement et l'emploi d'une aide à domicile. Ce service peut être utilisé par les personnes ne pouvant bénéficier d'un accord d'aide ménagère du service prestataire.

L'utilisateur du service mandataire supporte l'intégralité de la dépense (salaires, charges sociales et frais de gestion).

Il peut, dans certains cas, bénéficier de prise en charge financière (notamment dans le cadre de l'APA), et bénéficier d'exonération partielle des charges patronales et de déductions fiscales.

L'AIDE A DOMICILE ou AUXILLIAIRE DE VIE

L'aide à domicile est une personne qui permet de rompre la solitude et d'apporter une présence réconfortante.

Elle est chargée d'assurer l'entretien courant de l'habitation et la préparation des repas. Elle peut aider à l'hygiène corporelle et veiller au confort de la personne qui rencontre des difficultés, la stimuler dans les actes de la vie. Elle peut également effectuer des courses dans le quartier.

LE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Régulièrement ou occasionnellement, ce service permet, aux personnes âgées ou handicapées, la livraison d'un repas à domicile. Un menu permet de choisir les repas composés d'un potage, d'une entrée, d'un plat principal, d'un laitage et d'un dessert. Livré en liaison froide, son conditionnement permet un réchauffage facile. Ce service fonctionne tous les jours de la semaine.

LA TELEALARME

Ce service, destiné aux personnes âgées ou handicapées, permet, en cas d'urgence, d'alerter une centrale d'écoute et de bénéficier rapidement d'une intervention extérieure. Le système est composé d'un émetteur que la personne doit garder en permanence sur elle (pendentif ou bracelet) et, d'un transmetteur placé près du téléphone. En cas de difficulté, une pression sur le bouton de l'émetteur ou du transmetteur déclenche l'appel. A l'aide de l'interphone du transmetteur, le bénéficiaire est rappelé sans avoir besoin de décrocher le combiné téléphonique, permettant une évaluation de la nature des besoins.

Contact : SIVOM de Boves, 112 rue Victor Hugo, 80440 BOVES. Tel: 03 22 09 39 09

LE REPAS DES AINES

Ce sont 58 aînés de Rumigny, âgés de 62 à 85 ans, qui ont accepté l'invitation de la commune de Rumigny à participer au repas annuel organisé à leur attention le 24 janvier dernier. Comme à l'accoutumée, les bénévoles du comité des fêtes, épaulés par des conseillers municipaux, ont préparé un repas digne des meilleures tables, en faisant cette année honneur aux traditions culinaires picardes : flamique à poérions, pintèrde au mieu avec des truches et des chicons, salade aux gueugues et quérpette in aumônière avec ses peumes constituaient le menu du jour !



C'est bien entendu Philippe COSSIN qui encadrait la joyeuse équipe aux fourneaux ! La députée de la circonscription, Barbara POMPILI, et les conseillers départementaux du canton Amiens VI, Hubert de JENLIS et France FONGUEUSE, sont venus saluer les aînés et féliciter autant la sympathique équipe du comité que l'équipe municipale pour la qualité de la prestation proposée aux anciens. L'orchestre de Guy SELLIER a encore fait le bonheur de tous.



De nombreux convives étaient proches du bon chiffre, mais Edith est celle qui a su estimer au plus près le poids des légumes des hortillonnages... De bons plats, de la bonne humeur, une chaude ambiance, des animations de qualité ... une journée dont on se souviendra.



Dominique EVRARD

A noter que Barbara POMPILI a été nommée récemment secrétaire d'Etat à la biodiversité. C'est donc son suppléant, Monsieur Romain JORON, qui la remplacera à l'assemblée nationale.

AU COMITE DES FETES

Le goûter et l'assemblée générale du 16 janvier.

Le Comité a tenu son assemblée générale annuelle le 16 janvier dernier un peu avant 17h 30 à la salle des fêtes de Rumigny, assemblée précédée d'une galette des rois accompagnée de cidre offerte par le Comité.



Le Président, Roger Asselin, a d'abord présenté le rapport moral en commentant brièvement les différentes activités du Comité au cours de l'année écoulée, illustrées par un choix de photographies projetées sur écran :

- La **fête des voisins** le 29 mai, malgré la pluie et le froid, a réuni un grand nombre de convives en divers lieux et a permis dans plusieurs cas à de nouveaux habitants de faire connaissance avec leurs voisins.
- En remplacement du feu d'artifice du **13 juillet**, comme l'an dernier, la commune a prévu une animation : cette fois ci, c'est le groupe de vents de l'école Amadeus de Boves qui a accompagné la **retraite aux flambeaux**. Quant à l'animation du **14 juillet**, (**repas républicain** suivi d'un **concours de boules** sur le terrain scolaire) elle commence à trouver son public et offre une sympathique après-midi en famille
- **Réderie** : un bilan positif malgré une certaine baisse des recettes et un nombre de stands en légère diminution. Une innovation à renouveler: la soirée du samedi permettant à tous de dîner sur les tables installées dans la cour de l'école en profitant de la présence d'un pizzaiolo et d'une petite buvette. Grand succès pour le vendeur de pizzas, dont tout le stock s'est vite épuisé, mais aussi pour les manèges, à l'intention desquels était organisée cette nouvelle animation. Autre innovation : des œuvres de l'atelier d'Innocent' Art habillant les arbres et ornant le préau de l'école pour le pot du maire le lundi.
- Deux activités ont bénéficié de la participation de membres du Comité sans être organisées sous son autorité : le **chantier nature** du Conservatoire régional d'Espaces naturels, le 3 octobre, où plusieurs de nos membres participaient au débroussaillage du Fond Mont-Joye dans une atmosphère fort sympathique ; et le **Téléthon** 2015 qui permit à un petit groupe de préparer une énorme marmite de soupe chaude pour les coureurs/marcheurs du marathon d'Hébecourt et se termina chez nous par une agréable randonnée le dimanche matin. Le résultat dépassait 500 €, dons compris, qui vinrent s'ajouter aux bénéfiques d'Hébecourt.
- Enfin, la **Bourse aux plantes** du 11 octobre bénéficia d'une double animation : le film de Yann Arthus Bertrand, *Home*, suivi du pressage de jus de pommes sur la pelouse devant la salle des fêtes. Une originale exposition de photographies axée sur le milieu naturel et sa faune ornait à cette occasion la salle des fêtes.

Le bilan financier a fait apparaître 9.662,49 € de dépenses incluant 1696 euros d'investissements et 1432 euros de lots pour le loto.

Comme il l'avait annoncé, Roger Asselin cède le poste de Président. Françoise Asselin quitte celui de trésorière adjointe. Roger n'abandonne pas pour autant le Comité et accepte un poste de Vice-Président. Richard Monnehay reste le second Vice-Président. Corinne Blanger est élue Présidente et Éric Lécuyer, Trésorier-adjoint. Les autres membres sont réélus : Dominique Schaeverbeke reste Trésorière, Bernard Galtier Secrétaire et Véronique Duquesne Secrétaire-adjointe.

A ceux qui souhaiteraient adhérer, la nouvelle Présidente rappelle que la cotisation est de 5 € par personne. La soirée s'est prolongée par la présentation d'un diaporama surprise réalisé par Richard Monnehay qui révèle plusieurs moments rares du parcours de Roger dans ses fonctions présidentielles, et s'est conclue par un vin d'honneur.

Le Président et son épouse à l'honneur !

Le Comité a conclu sa réunion du 4 février dernier par la remise de cadeaux à Roger, pour ses douze années de présidence, et à Françoise, qui quittait ses fonctions de trésorière adjointe.



Le Comité des fêtes : une joyeuse ambiance.



A L'ASSOCIATION RYTHM'N'FUN

L'association Rythm'n'fun de Rumigny vous propose des cours de zumba kids, de zumba fitness, de hip-hop, et occasionnellement des stages d'Elgo.



La zumba kids se tient le mercredi de 15h30 à 16h15



Le hip-hop a lieu le lundi de 17h45 à 18h45



La zumba Fitness se déroule le lundi de 19h00 à 20h00



Un premier stage d'Elgo s'est tenu le samedi 5 mars dernier à la salle des fêtes !

Pour tous renseignements, contacter :

Auréliе PИLLOT, Présidente au 06 33 72 29 64
Valérie LENTE, Vice-Présidente au 06 22 06 24 84

Karine FLAMAND, Trésorière, au 06 13 49 93 17
Pauline POSTEL, Secrétaire au 07 81 51 87 91

A LA BIBLIOTHEQUE : La lecture de texte du jeudi 10 mars.

Lecture sur « Les Femmes dans la Grande guerre », le 10 mars dernier. Plusieurs textes très différents (Louis Barthas, Roger Martin du Gard, Marie Curie, Apollinaire ...) étaient complétés par d'importants extraits du spectacle « Je t'embrasse pour la vie ». Ils étaient lus par Josée Caron (de la compagnie *La Roue libre*) et Françoise Robin (*Noir...Lumière !*) accompagnés par Jean-François Polaert qui interpréta en conclusion la fameuse *Madelon* dont le public reprit le refrain. Un moment d'émotion en cours de lecture, lorsque un membre du public entendit mentionner dans le récit du caporal Barthas les aventures d'habitants de Lamotte-Buleux, village d'origine de sa famille.

Bernard GALTIER



AU COMITE DES FETES

RUMIGNY

Le LOTO du samedi 27 février



Le comité organisait le samedi 27 février son LOTO, prévu initialement le 21 novembre mais reporté en raison des événements dramatiques du 13 novembre.

Plus de 150 joueurs étaient présents pour tenter de remporter les lots proposés par le Comité, sans compter les membres du Comité qui ont lâché la pompe à bière pour compléter quelques grilles.



Si quelques lots ont été remportés par des habitants de Rumigny, les plus beaux sont partis dans les communes environnantes !



Et notamment l'ordinateur portable, remis en mains propres par Madame la Présidente, Corinne BLANGER.



A L'ASSOCIATION INNOCENT ART

L'assemblée générale du 19 janvier

Innocent art s'est réunie pour la première assemblée générale le 19 janvier 2016. Le rapport moral et le rapport financier ont été acceptés à l'unanimité, ainsi que le choix du logo.

Des adhérents ont quitté l'association et nous enregistrons l'arrivée de Mmes Florence MESSIO et de Laure ESPEJO.



Pendant l'assemblée

Parmi les idées retenues pour 2016: décorer le village de silhouettes à la période de Noël, et réaliser des vêtements de bébés et de poupées en laine destinés à être vendus lors de la réderie.

Corinne BLANGER relance l'idée d'un atelier de tricot et de crochet. Deux ateliers de peinture ont été réalisés sous la direction de Cécile MACKOWIAK, professeur de peinture. Les séances portaient sur le dessin proportionné en vue de réaliser des acryliques.

Les toiles de cette année seront exposées lors de l'animation "Mon voisin est un artiste" le 16 octobre 2016.

La secrétaire, Marysa BONNECHÈRE



L'atelier du samedi matin

A L'ASSOCIATION RYTHM'N'FUN

La bourse puériculture du dimanche 20 mars.



AU CLUB DE GYM

Une fois n'est pas coutume, après l'effort le réconfort.

Jeudi 20 janvier, les exercices du cours de gym hebdomadaire terminés, nous nous sommes retrouvés autour de la traditionnelle galette des rois.

Si vous avez envie de passer un agréable moment tout en vous maintenant en forme, alors n'hésitez pas à venir grossir l'effectif de notre club,

le jeudi de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes.

Marie-Claude BOUTIN



AU CLUB DE L'AMITIE

L'assemblée générale du 4 février

L'assemblée générale du Club de l'Amitié s'est tenue le 4 février 2016 en présence de Dominique Evrard. 26 adhérents y participaient. Après la présentation des rapports (approuvés à l'unanimité) le bureau a été renouvelé. Suite au départ de Thérèse Roussel et de Janine Wallet, Nadine Ruelle est élue à l'unanimité. Personne n'oubliera le travail accompli au sein du club depuis ses débuts par Thérèse et Janine.



Le bureau comprend désormais : Nicole Galtier, présidente, Monique Cheval, trésorière, Christiane Rimbault, Marie-Christine Rogiez, Nadine Ruelle. La campagne d'adhésions est lancée (12 euros pour l'année). Comme le veut la tradition, la séance s'est terminée par la loterie suivie d'un goûter.

Nicole GALTIER

Le repas de printemps du dimanche 13 mars

Le club de l'amitié invitait le 13 mars dernier ses adhérents à son traditionnel repas de printemps à la salle des fêtes. Les artistes d'Innocent'Art avaient pour l'occasion exposé quelques unes de leurs toiles. Le repas s'est terminé par le traditionnel loto.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DU SECOND TRIMESTRE 2016

26 mars : chasse aux œufs
terrain scolaire
(enfants de 3 à 10 ans)



Dimanche 24 avril après-midi
Grand prix cycliste de Rumigny



Dimanche 8 mai : cérémonie
devant le monument aux morts



Samedi 4 et dimanche 5 juin :
Ball-trap de l'association de chasse



2 avril : atelier pratique : « Comment
réussir vos semis et vos plants ? »
Renseignements en mairie



Samedi 30 avril : soirée dégustation
bière organisée par le Comité des fêtes



Vendredi 27 mai : fête des voisins
A l'initiative du Comité des fêtes



Dimanche 5 juin :
tournoi de tennis de table du club



Vendredi 8 avril : conférence « Comment
se faciliter le désherbage » à la salle des
fêtes (gratuit) 18h30 - 20h30



Dimanche 1^{er} mai : randonnée annuelle
organisée par la commune



Samedi 28 mai :
Journée citoyenne



Samedi 25 juin :
fête de l'école



LE COIN CUISINE : PATATE BURGER

Ingrédients pour 4 burgers : Pommes de terre : 900 gr, beurre fondu : 50 gr, tomates : 2, steacks hachés : 4, ketchup, moutarde, fromage à hamburger : 4 tranches. Préparation : 20 minutes. Cuisson 40 à 45 minutes dans le four th. 7 ou 210°C

Faites chauffer le four th. 7 ou 210°C en retirant la grille. Eplucher les pommes de terre et râper les. Verser le beurre fondu et mélanger.

Formez 8 galettes en moulant à chaque fois 100 ml de pommes de terre râpées dans un ramequin et en tassant bien avec une cuillère.

Déposez les galettes sur une feuille sulfurisée sur la grille froide du four et faites cuire 40 à 45 minutes, bas dans le four.

Coupez en rondelle les tomates. Faites cuire les 4 steaks à la poêle.

Salez les galettes de pommes de terre puis retournez-les et badigeonnez le côté lisse avec du ketchup.

Sur 4 galettes, déposez des tranches de tomates, puis le steak badigeonné avec un peu de moutarde, la tranche de fromage et refermez avec les 4 galettes restantes.

Chauffez les burgers quelques minutes au four avant de servir.

Félicie ANDRIEU

LE TRI SELECTIF A RUMIGNY : DU CHANGEMENT BIENTOT

C'est Amiens Métropole qui a la compétence « collecte, élimination et valorisation des déchets des ménages »



Le dispositif de tri actuellement en place sur la commune est le suivant :

- Un conteneur pour le verre, un conteneur pour le papier, un conteneur pour les emballages sont installés devant la salle des fêtes pour un apport volontaire.
- Des sacs jaunes sont distribués périodiquement et collectés tous les mercredis.

Le nouveau dispositif qu'Amiens Métropole met en place dans toutes les communes est le suivant :

- Les conteneurs d'apport volontaire pour le verre et le papier situés devant la salle des fêtes seront remplacés par des conteneurs neufs (au même endroit). **Le conteneur pour les emballages sera supprimé.**
- **Deux conteneurs supplémentaires** (l'un pour le verre, l'autre pour le papier) seront installés à l'entrée de la plate-forme pour les végétaux (rue de Saint Sauflieu).

- **Chaque foyer se verra remettre un « bac jaune » pour les emballages. Le ramassage des emballages sera effectué tous les quinze jours. Les « sacs jaunes » vont donc disparaître.**

Une enquête est réalisée auprès de chaque foyer pour déterminer le volume du conteneur qui lui sera remis. Le questionnaire figurant dans ce journal devra être déposé, une fois complété, dans la boîte à lettres de la Mairie. Les bacs devraient être distribués entre le 15 juin et le 15 juillet.

Pour toute question, appelez le 03 22 33 12 12

Dominique EVRARD

ETAT CIVIL

Naissance : Virgile BINOIST (7, rue de Sains) est né le 24 janvier. Juliette THERY-HERMAIN (10, rue de Grattepanche) est née le 14 mars.

Décès : M Jean-Claude DANCOURT est décédé le 20 janvier 2016 à Dury (Somme) ; il était né le 12 août 1949 à Neuville au Bois (Somme). M. Thierry CADENNE est décédé le 13 février à Plachy-Buyon (Somme). M. Joël BETTE est décédé le 1^{er} mars à Draguignan (Var) ; il était né le 22 janvier 1949 à Rumigny.

Mariage : Olivier MARSZALEK et Patricia FAYS se sont mariés le 9 janvier à Rumigny.



Olivier et Patricia, le 9 janvier dernier

JOURNAL DE RUMIGNY : Bulletin d'information de la commune de Rumigny.

Directeur de la publication : Dominique EVRARD. **Comité de rédaction :** Véronique DUQUESNE, Gérard ADT, Félicie ANDRIEU, Marie-Claude BOUTIN, Jean-Baptiste CARON, Dominique CROGNIER, Hélène FABRER, Richard MONNEHAY, Vadim VANKERCKHOVE.

Ont participé à l'élaboration de ce numéro 8 :

Gérard ADT, Félicie ANDRIEU, Françoise et Roger ASSELIN, François et Marysa BONNECHÈRE, Marie-Claude BOUTIN, Jean-Baptiste CARON, Dominique CROGNIER, Véronique DUQUESNE, Dominique EVRARD, Hélène FABRER, Bernard et Nicole GALTIER, Richard MONNEHAY, Aurélie PILLOT, Nadine RUELLE, Vadim VANKERCKHOVE.

Photographies de : Corinne BLANGER, Véronique DUQUESNE, Daniel GIRAULT, Dominique et Thérèse EVRARD, Richard MONNEHAY, Aurélie PILLOT.

Mise en page : Dominique EVRARD.

Site internet de la commune : www.rumigny.fr . Imprimé par nos soins. Dépôt légal.

Adresse de messagerie : mairie.rumigny@gmail.com

BLOG du Comité des fêtes: <http://cfrumigny.canalblog.com>